

**Zeitschrift:** PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse

**Herausgeber:** Pro Senectute Suisse

**Band:** - (2002)

**Heft:** 2

**Vorwort:** Editorial : chère lectrice, cher lecteur

**Autor:** Eggli, Albert

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

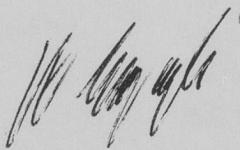
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Chère lectrice, cher lecteur,

*Une grande institution comme Pro Senectute a toujours deux aspects qu'il lui faut considérer et développer en permanence: celui de son contenu et celui de son organisation. Les deux sont importants, mais ils n'ont pas la même valeur. Le contenu est primordial, c'est-à-dire notre mission, notre engagement qui consistent concrètement à offrir des conseils et à fournir des prestations aux personnes âgées qui en ont besoin, aujourd'hui comme demain. L'organisation vient seulement au second plan et doit toujours être au service du contenu. Si elle devient une fin en soi, elle perd sa raison d'être.*

*Le Conseil de Fondation a décidé d'examiner la stratégie de l'ensemble de la fondation et de la réorganiser. Les réflexions sur le contenu et celles qui portent sur l'organisation en font partie. Les premières sont au premier plan de la stratégie. La question est de savoir qui va avoir besoin de notre fondation et ce qu'on en attend dans l'avenir. Je me réjouis de pouvoir m'entretenir avec toutes celles et tous ceux qui exercent des responsabilités dans les organisations cantonales de Pro Senectute. Car la nouvelle stratégie doit être, bien évidemment, une stratégie commune.*

*La présente période statutaire de Pro Senectute Suisse touche à sa fin. De nouvelles élections auront lieu lors de l'assemblée de la Fondation du 21 juin 2002. Je remercie toutes les personnes qui se sont engagées et qui remettent aujourd'hui leur mandat.*



Albert Eggli

Président du Conseil de Fondation

## L'air du temps

### De retour de Madrid: au travail!

Une délégation de huit personnes, composée de représentantes et représentants d'organisations d'aînés et de membres de l'administration fédérale, a représenté la Suisse à Madrid lors de la conférence mondiale de l'ONU sur la question du vieillissement. Qu'est-ce que leur participation leur a apporté? Trois membres nous font part de leurs impressions.

«La Suisse a l'un des meilleurs systèmes en ce qui concerne la sécurité matérielle», dit Angeline Fankhauser après son retour de la conférence mondiale de l'ONU sur la question du vieillissement à Madrid, «mais la politique de vieillesse ne porte pas que sur la sécurité matérielle». La coprésidente du Conseil suisse des aînés était membre de la délégation suisse présidée par la conseillère fédérale R. Dreifuss. D'après ce qui est ressorti de nombreux dialogues, A. Fankhauser a eu l'impression que «les droits fondamentaux des personnes âgées sont menacés dans le monde entier». Des délégués d'Etats africains ont, par exemple, fait remarquer que les progrès économiques ont entraîné une dégradation des structures sociales dans de nombreux pays, ce qui affecte les personnes âgées à différents niveaux. Des programmes sociaux, soutenus par des pays industrialisés, seraient nécessaires. «Nous devons davantage tenir compte de la problématique de la génération des aînés dans la coopération au développement», a déclaré R. Dreifuss à un journaliste du «Bund» de Berne (l'un des rares quotidiens ayant livré à ses lecteurs un compte rendu détaillé de la conférence). «Nous avons découvert les enfants, puis les femmes, nous devons maintenant apprendre à connaître les besoins spécifiques de la génération des aînés. Nous devons aussi plus de solidarité matérielle aux pays d'où